



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Code de pratique pour le recrutement international des personnels de santé

2. Lien avec le budget programme

Objectif stratégique :

10. Améliorer les services de santé en améliorant la gouvernance, le financement, le recrutement et la gestion, en s'appuyant sur des données factuelles et des recherches fiables et accessibles.

Résultats escomptés à l'échelle de l'Organisation :

10.8 Renforcement de l'information et des bases de données sur les personnels de santé et renforcement des capacités des pays en matière d'analyse, de planification et d'application des politiques, d'échange d'informations et de recherche.

10.9 Appui technique fourni aux Etats Membres, tout particulièrement à ceux confrontés à de graves difficultés en matière de personnel de santé, afin d'améliorer la production et la répartition du personnel de santé, le dosage des compétences et la fidélisation.

(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)

Les activités de l'OMS à l'appui du recrutement international des personnels de santé sont liées à l'objectif stratégique 10.

3. Incidences financières

a) **Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** US \$5 530 000 à partir de mai 2009

b) **Coût estimatif pour l'exercice 2008-2009 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris, et en indiquant à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions le cas échéant)**

US \$530 000 au Siège. Ce montant comprend US \$300 000 destinés au lancement de nouvelles activités pour la mise en oeuvre du code de pratique au cours des sept derniers mois de l'exercice 2008-2009.

c) **Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes pour l'exercice 2008-2009 ?** US \$230 000

d) Pour le montant qui ne pourra pas être inclus dans les activités programmées existantes, comment les coûts supplémentaires seront-ils financés ? (Indiquer les sources possibles de fonds)

Les coûts seront couverts par des recettes provenant des contributions volontaires des Etats Membres et par des crédits du budget ordinaire visant à appuyer les activités dans ce domaine.

4. Incidences administratives

a) Niveaux de l'Organisation (indiquer les niveaux où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions)

Siège, bureaux régionaux et bureaux de pays dans les pays confrontés à des problèmes majeurs à la suite de la migration des personnels de santé.

b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, par niveaux de l'Organisation, en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises)

Un membre du personnel de la catégorie professionnelle spécialisé dans les questions concernant la migration des personnels de santé, recruté au Siège.

Un membre du personnel de la catégorie des services généraux, chargé de l'appui administratif, recruté au Siège.

c) Calendriers (indiquer les calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre)

Le recrutement devra commencer à fin 2009 ou au début de 2010.

= = =